Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Grandmont - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Grandmont - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (4844)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Grandmont - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (4844)	Jury par défaut	Tous les candidats	6	458	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes dans l'ensemble des disciplines	Résultats suffisants par rapport au niveau de la classe	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats scolaires	Notes des bulletins de Terminale, Première. Notes obtenues au baccalauréat	Essentiel
Savoir-être	Travail et comportement	Appréciations portées sur les bulletins scolaires	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation	Intérêt porté pour la formation dans la lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Connaissance du milieu professionnel	Stage et/ou emploi en entreprise	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission qui étudie les dossiers des candidats examine les critères suivants, par ordre de priorité:
- Résultats et appréciations portés sur les différents enseignements de spécialité en lien avec la formation (se référer à la liste mentionnée dans les critères utilisés)
- Appréciation générale mentionnée par le Conseil de classe
- Résultats et appréciations portés sur les autres matières
- Motivation pour le choix de la formation au travers de la lettre de motivation figurant dans le dossier
- Contacts pris auprès des entreprises du secteur

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats au BTS Professions Immobilières par apprentissage devront apporter un soin particulier à la rédaction de leur lettre de motivation.
Le fait d'avoir pu venir sur les différents salons de l'orientation et lors des journées Portes ouvertes, d'avoir éventuellement effectué un mini-stage de découverte est pris en compte par la commission d'examen des candidatures.
En cas de contact avec les entreprises du secteur, pensez à le faire apparaître dans la lettre de motivation.

Signature :
Philippe SAI,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée Grandmont